

ATTESTATION À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DES MOTOBASCULEURS (DUMPERS)

Durée
8 heures

Date début prochaine session
sur inscription

Nb places dispo.
/

Langue
/

LIEU DE LA FORMATION

IFSB ou sur le site de votre Société
Référence : E3127
Formateurs : Les formateurs de l'IFSB.
Effectif max : 3 participants
Langue : FR ;DE
Tarif : 700,00 € HTVA

ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ
Salarié des entreprises de construction

OBJECTIF
Etre capable de conduire un chargeur en respectant les règles de sécurité, suivant la recommandation de prévention établie par l'Association Assurance Accidents (AAA).

CONTENU DE LA FORMATION
Théorie :

- Réglementation
- Technologies et caractéristiques des engins
- Fonction des organes de service et des dispositifs de sécurité
- Prise de poste et fin de poste
- Règles de circulation et de conduite
- Les risques lors de l'utilisation de l'engin
- Plaque de charge
- Etiquetages de produits dangereux et de manutention
- Signalisation et balisage
- Techniques d'élingage et accessoires de levage

Pratique :

- Prise de poste
- Adéquation de l'engin
- Familiarisation au poste de conduite
- Conduite et manipulation
- Fin de poste
- Elingage de charges et accessoires de levage

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION
- Le stagiaire doit avoir 18 ans au moins.
- En inscrivant le salarié à cette formation, l'employeur s'engage à ce qu'il soit apte médicalement. L'IFSB décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration.
- La formation s'adresse aux personnes expérimentées.

PÉDAGOGIE
Matériel audiovisuel pour la partie théorique avec ensembles mécaniques détaillés et documentation (un support de cours sera remis au stagiaire).
La pédagogie s'articule entre une alternance théorie/pratique dont les objectifs généraux sont la maîtrise sur le plan pratique et technologique de la conduite d'un Dumper.

VALIDATION DE LA FORMATION
A l'issue de la formation, une évaluation sera réalisée (évaluation théorique et pratique), le candidat devra obtenir une moyenne de 7/10 en théorie comme en pratique, avec un minimum de 7/10 pour certains points spécifiques, dits éliminatoires selon la recommandation. Le passage avec succès de l'évaluation théorique est nécessaire pour l'admission à la formation pratique.
En cas de réussite le candidat se voit délivrer par notre organisme de formation une attestation de conduite en sécurité avec mention du type d'engin concerné.

Une remise à niveau périodique pour ce type d'engin est exigée tous les 10 ans.